

Assemblée générale ordinaire de l'association J'❤️ Montchat

6 janvier 2026





**Belle et heureuse
année 2026 à tous! 🐱**

Ordre du jour

- ▶ Bilan d'activité 2025
- ▶ Bilan financier 2025
- ▶ Quitus de la gestion du Bureau
- ▶ Perspectives 2026
- ▶ Election des nouveaux membres du Bureau
- ▶ Verre de l'amitié et galette des rois

Nos objectifs depuis la création de l'association

Agir efficacement et collectivement en faveur d'une évolution globale de Montchat équilibrée et qualitative.

- ▶ **Un quartier qui évolue dans la Ville et la Métropole de Lyon et qui s'adapte de manière maîtrisée et harmonieuse,**
 - ▶ en évitant une densification excessive et disproportionnée au regard des infrastructures existantes.
 - ▶ De subir les effets négatifs d'ouvrages métropolitains qui tendent à faire de Montchat une zone de transit, en imposant des report de circulation dans les petites rues et des suppressions massives de stationnement sans autres alternatives.
- ▶ **Lutter contre un bétonnage irraisonné** qui risque de conduire à une uniformisation (voire une banalisation) progressive du quartier, au détriment des éléments d'identification qui font son charme.
- ▶ **Favoriser une écologie pragmatique.**

Peu de sujets «urbanisme / construction» en 2025, mais beaucoup de sujets «mobilités».

Rappel de notre feuille de route pour 2025 fixée lors de l'AG du 22 janvier 2025

- ▶ Continuer à agir auprès de la Métropole pour obtenir un tracé de la **VL12** qui fait consensus
- ▶ Suivi du dossier du **BHNS et du T6 Nord**
- ▶ Définir la position de l'association sur un réaménagement de la **place du Château** si la Mairie lance une concertation.
- ▶ Organiser une **conférence sur les mobilités**
- ▶ **Organiser une course pédestre des familles au parc Chambovet**
- ▶ Poursuivre les **travaux du groupe « moustiques-tigres »**

Points marquants 2025

► Conférence sur les mobilités le 12 février

Intervention d'Etienne FAUGIER, en présence d'une soixantaine de personnes.

Question centrale : Comment et dans quelle temporalité aller vers des mobilités décarbonées, en alliant qualité de vie, rapidité et efficacité des déplacements, transition écologique, dynamisme économique, attractivité de la métropole et vitalité des quartiers ?



► Courses pédestres de Chambovet le 6 avril.

116 participants de tous âges.

- Participation à la réunion d'information du Sytral sur la réorganisation des lignes du réseau de bus.
- Apéro aux « Vignes de Montchat » le 25 juin.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les mobilités urbaines sans jamais oser le demander.



Rencontre avec Etienne FAUGIER, Maître de conférences à l'Université Lyon 2 et spécialiste des mobilités contemporaines



Le mercredi 12 février 2025 à 19 heures
à l'espace Elsa Triolet - 53, rue Ch. Richard - Montchat - Lyon 3
Conférence ouverte à tous - entrée gratuite
Inscription conseillée - assojaime-montchat@gmail.com
Organisée par l'association J'aime Montchat
en partenariat avec le collectif d'associations "Les Voix Lyonnaises"



Groupe Moustiques-tigres

Leitmotiv : sans accès à l'eau pour les moustiques-tigre, zéro éclosion = zéro invasion.

- Présences sur le marché pour sensibiliser aux bons gestes.



- Perçage des creux des pneus qui entourent les plots sur la voie publique.



- audits /sensibilisations réalisés gratuitement chez des particuliers demandeurs.

Points marquants 2025

Tracé de la Voie Lyonnaise 12

Et

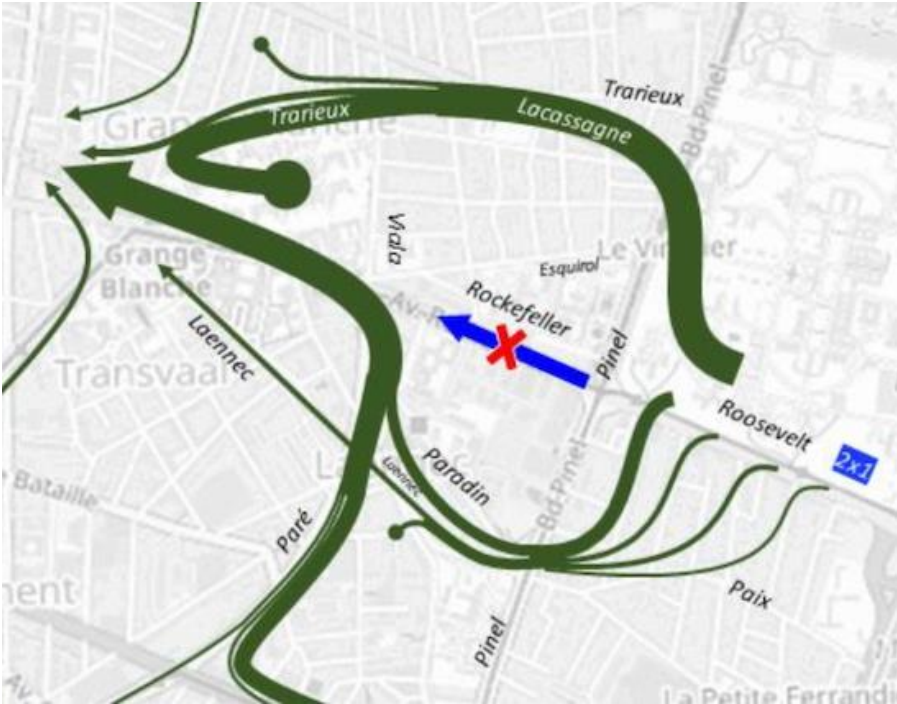
Mise en sens unique
de l'avenue Rockefeller



Voie Lyonnaise 12 et mise en sens unique de l'avenue Rockefeller

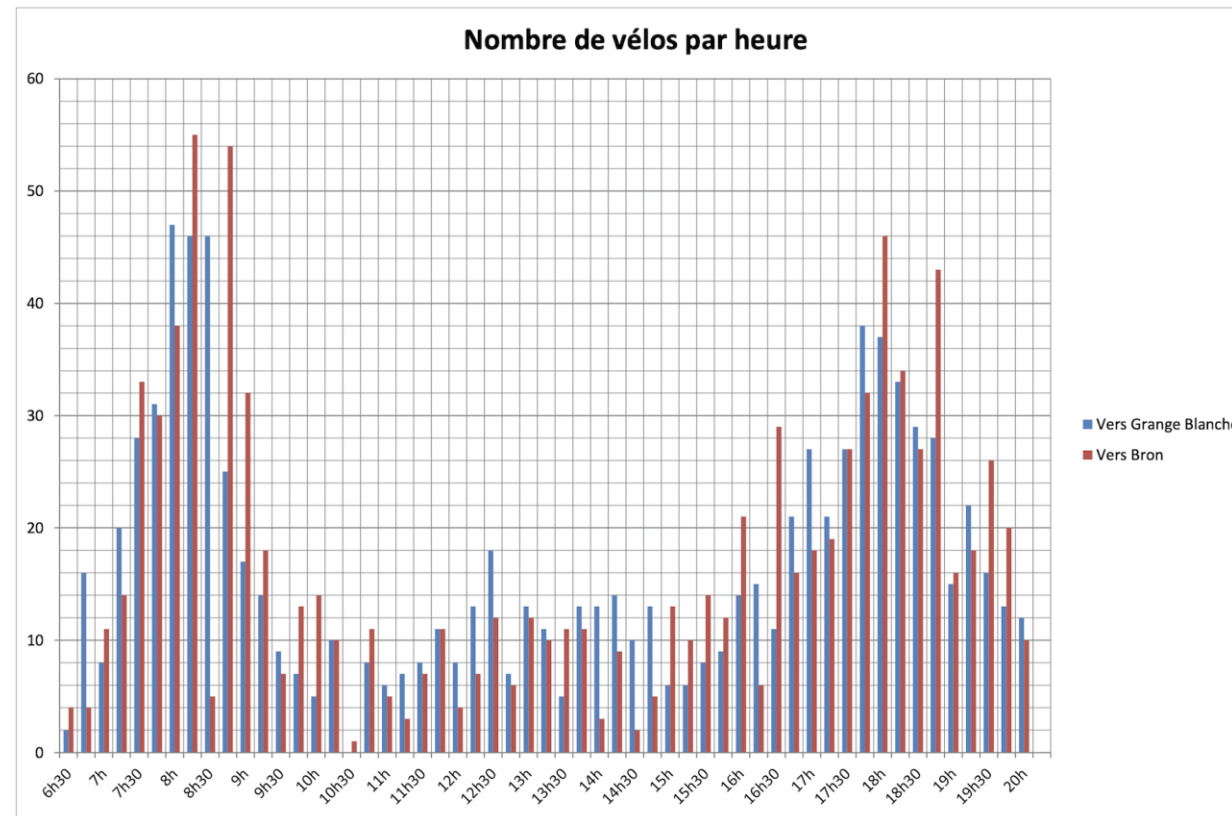
Expérimentation de fin octobre 2024 à avril 2025

Mesures d'accompagnement durant l'expérimentation



Comptages manuels pendant l'expérimentation le jeudi 8 avril entre 6h30 et 20h.

Moyenne journalière du 1^{er} janvier au 28 décembre 2025 :
1.540 passages dans les 2 sens (1.250 en 2024)



Expérimentation de mise en sens unique de l'av. Rockefeller

- ▶ Absence de réponse de la Métropole à notre courrier de septembre 2024 qui les interroge sur la méthodologie de l'expérimentation.
- ▶ Communication totalement rompue par la Métropole avec les associations de Montchat pendant toute la durée de l'expérimentation.
- ▶ Comptage des passages vélos + trottinettes via le compteur de la Métropole situé av. Roosevelt.
- ▶ Comptage de la circulation automobile dans les rues de Montchat en juin et novembre 2024, puis en avril 2025.

- ▶ Constats :
 - Reports de circulation boulevard Pinel, avenue Lacassagne, rue Coignet, rue des Peupliers, rue A. Laviolette, rue A de Musset, rue Constant..., dans le quartier des Essarts et dans le 8eme (rue Laennec notamment),
 - Temps de trajet allongés de 30 min pour se rendre au CLB, HEH, Natécia et Medicina depuis Bron.
 - La fermeture de la voie d'entrée est totalement disproportionnée eu égard aux enjeux et caractéristiques du secteur.

Voie Lyonnaise 12 et mise en sens unique de l'avenue Rockefeller

- ▶ 12 mars : la « branche Mobilités » du Collectif de Montchat (créée le 9 novembre 2024 et composée de 13 personnes) dépose un mémoire en intervention volontaire devant le TA de Lyon pour soutenir la réalisation de la VL12 à la place de la voie d'entrée dans Lyon de l'avenue Rockefeller.
- ▶ 13 juin : communiqué de presse commun des associations de Montchat.
- ▶ 27 juin : réunion de restitution des résultats organisée par la Métropole.
- ▶ Fin août : distribution par la Métropole aux riverains d'un livret de propagande.
- ▶ 17 septembre : courrier des associations de Montchat pour contester le bilan de l'expérimentation car les informations communiqués sont incomplètes et certaines comportent des erreurs. Elles ne permettent pas de justifier une mise en sens unique de l'avenue Rockefeller.
- ▶ 17 novembre : courrier de réponse de la Métropole qui ne répond pas aux questions posées.
- ▶ 24 novembre : courrier des associations de Montchat pour demander les chiffres non communiqués.

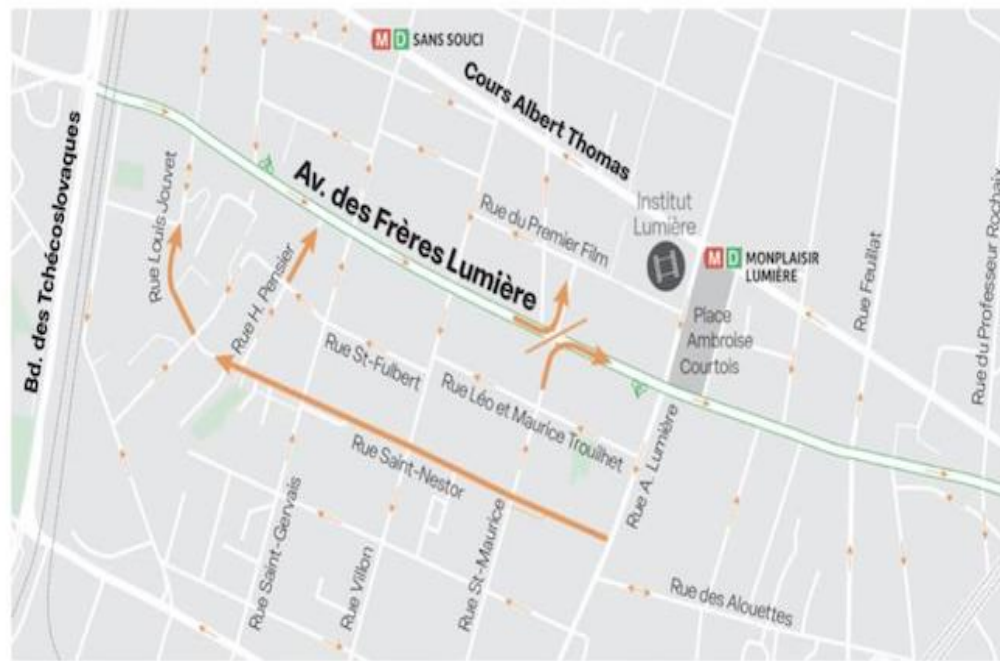


Quid du recours devant le TA de Lyon?

- ▶ Le recours n'est pas suspensif, ce qui permet à la Métropole de réaliser les travaux.
- ▶ La Métropole n'a jamais déposé de mémoire en réplique suite à notre recours déposé le fin décembre 2024.

Filtre modal de l'avenue des Frères Lumière

- Nous avons également marqué notre **solidarité avec l'association J'aime Monplaisir** qui fustige les détours organisés dans les petites rues résidentielles du quartier Sans-Souci et du 8ème depuis que la Métropole a réorienté la circulation automobile de l'avenue des Frères Lumière au niveau de la rue Saint-Maurice.

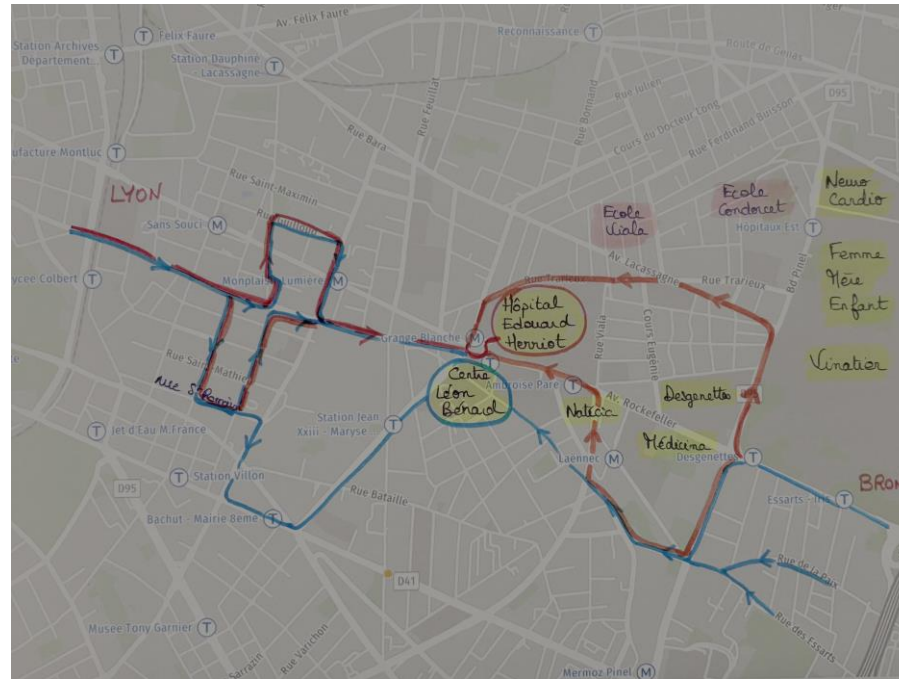
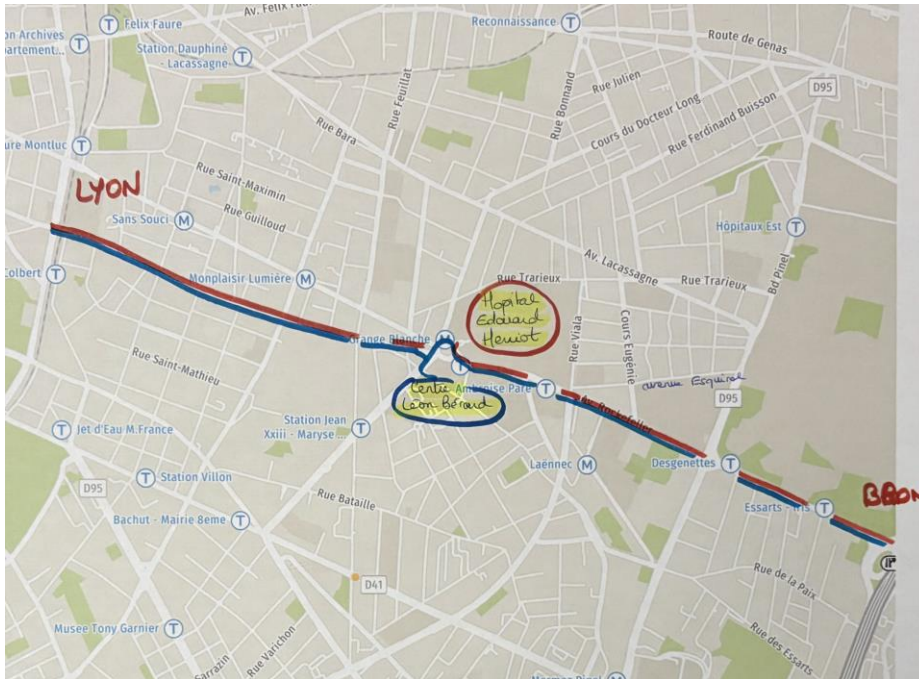


- Désormais, il n'est plus possible d'emprunter l'avenue des Frères Lumière de bout en bout pour rejoindre notre quartier.

Filtre modal avenue des Frères Lumière, Mise en sens unique de l'avenue Rockefeller...

C'est la même méthode qui est appliquée : les grands axes sont verrouillés et la circulation automobile est reportée dans les petites rues résidentielles, occasionnant des bouchons et bien d'autres désagréments.

Ralentir, compliquer, restreindre... Ces aménagements ne visent pas à réguler intelligemment l'usage de la voiture.



Enquête sur le devenir de la place du Château lancée par la Mairie d'arrondissement



PRÉSENTATION LOCALISATION **ENQUÊTE** RESTEZ INFORMÉ(E)

| QUEL AVENIR POUR LA PLACE DU CHÂTEAU À MONTCHAT ?

La place du Château, bien connue des habitantes et habitants de Montchat, est située au cœur d'un quartier animé. Aujourd'hui utilisée comme parking, elle accueille aussi un joli marché deux fois par semaine. Les habitants et les acteurs locaux souhaitent en faire un espace plus apaisé, ouvert aux piétons, tout en permettant d'y organiser plus d'activités.

Une étude a déjà montré que le quartier dispose de suffisamment de places de stationnement, même sans le parking actuel sur la place. La Mairie du 3^e arrondissement souhaite aujourd'hui réfléchir avec les habitantes, habitants et les acteurs du quartier aux usages de cet espace. Ce questionnaire, disponible jusqu'au 31 mars, vise à recueillir vos idées et vos avis sur l'avenir de la place.

Enquête sur le devenir de la place du Château

- ▶ Pas de consultation des associations de Montchat, ni des commerçants et forains avant le lancement de cette enquête.

- ▶ Plusieurs biais :

- L'introduction du questionnaire en ligne indiquais qu' « *une étude a déjà montré que le quartier dispose de suffisamment de places de stationnement, même sans le parking actuel sur la place.* »

Cette façon d'amener le sujet (sans produire l'étude!) était de nature à orienter les réponses.

Nous avons pris connaissance de cette étude (CITEC) cet automne et elle n'est pas aussi catégorique.

- La question n°7 « *Seriez-vous favorable à un réaménagement du cours Eugénie sur la section située entre le square de l'Eglise et le square Eugénie Buisson ?* » nécessitait quelques précisions pour que chacun puisse y répondre de manière éclairée.

Lors de l'AG du CIL du 3 février 2025, Michaël MAIRE, adjoint à la Mairie en charge des mobilités, de la voirie et du stationnement a indiqué que leur idée était de déplacer tout ou partie du marché sur le tronçon cours du Dr Long-rue F. Buisson du cours Eugénie.

- **Tous les Lyonnais pouvaient y répondre**, peu importe qu'ils vivent ou travaillent ailleurs qu'à Montchat et ne fréquentent pas le quartier.

Enquête sur le devenir de la place du Château

La mairie du 3eme a organisé une réunion publique le 26 juin pour restituer les résultats de l'enquête.

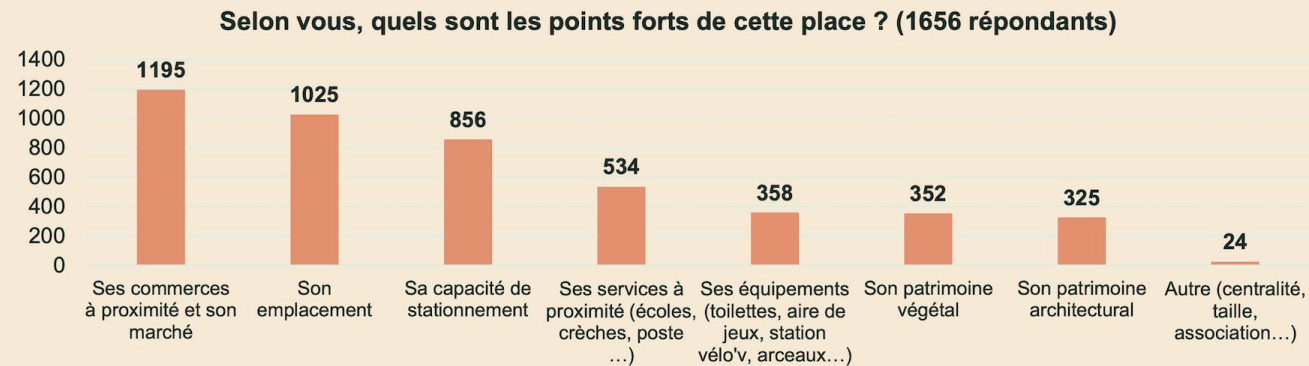
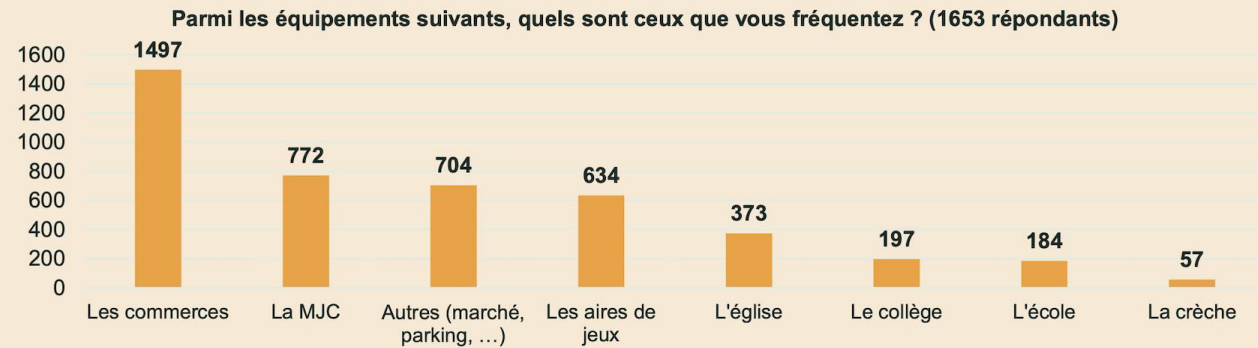
Madame la Maire a indiqué que cette enquête visait essentiellement à sonder les habitants sur leurs aspirations pour cette place et qu'il n'est pas question de déplacer le marché. Selon elle, la mairie n'aurait pas eu d'intentions, ni même de projet pour cette place.



Enquête sur le devenir de la place du Château



Les usages et points forts de la place



Le devenir de la place du Château

Résultats de « l'enquête cadre de vie » de 2023

La Place du Château (côté ancienne pizzeria - Boucherie Foudon), l'un des "élément de centralité" du quartier sera bientôt modifiée. Si vous étiez en responsabilité que proposeriez-vous pour réaménager cet espace ?



Spectre assez large de réponses, avec essentiellement :

- Maintenir les facilités de stationnement/parking
- Structurer un lieu de sociabilité, de convivialité via des cafés, restaurants avec terrasse.
- Faire un lieu plus végétalisé.

BHNS et T6 Nord

- ▶ Le T6 Nord reliera les Hôpitaux Est à la Doua dès le 14 février 2026.
 - ▶ Le BHNS sera inauguré le 28 février 2026.
- Il reliera dans un premier temps la place Kimmerling à la Part-Dieu.



Les travaux ont été très longs et pénibles pour les habitants de la route de Genas, mais aussi pour les commerçants du cours Richard-Vitton dont l'activité a été très impactée.

- Congestions phénoménales rue Charles-Richard aux heures de pointes ;
- Nouveau sens de circulation cours Richard-Vitton et reports de circulation dans le secteur F. Buisson/Pinel ;
- Bonne nouvelle : maintien de la ligne de bus n°25 au cœur de Montchat.



Bilan financier

Adhésions

Année	Adhérents	Départs	Nouveaux	Cotisation
2025	165 dt 60 couples	22	52	10/15 €
2024	135 dt 30 couples	33	18	10 €
2023	150 dt 20 couples	34	35	10 €
2022	129			20 €

Commentaires :

- Moins de départ que les années précédentes
- Augmentation sensible du nombre de nouveaux adhérents
 - +52 se décomposant en :
 - +34 nouveaux conjoints
 - +18 nouveaux adhérents (idem 2024)

Adhésions 2026 à régler avant le 31/03 avec le bulletin d'inscription internet

Bilan financier 2025

(hors cagnotte VL 12)

	Débit	Crédit	€
SOLDE au 31/12/2024			4836,75 €
RECETTES : Cotisations 165 adhérents		1.605€	
DEPENSES :			
Assurance MAIF cotisation annuelle	232,00 €		
Conférencier Mobilités du 12 février	300,00 €		
Apéro aux Vignes de Montchat	292,00 €		
Location salle MJC AG 2026	30,00 €		
Courses pédestres Chambovet 26 avril	83,66 €		
Boissons AG	27,00 €		
Affiches conférence	75,00 €		
Frais bancaires	11,18 €		
BILAN ANNEE	1050,84 €	1.605 €	+554,16€
SOLDE au 31/12/2025			5390,91 €

Commentaires :

- Très peu de dépenses en 2025 (bénéfice de 554 €)
- Proposition de maintien de la cotisation 2026 à :
 - 10 € par personne
 - 15 € pour un couple
- Bien remplir son bulletin d'inscription avec chaque règlement par virement bancaire

Bilan Cagnotte VL 12 2025

	Débit	Crédit	Solde
Disponible sur Helloasso 31/12/2024			2800 €
- versement individuels 2025		120 €	
- facture avocat 10/01/2025	1800 €		
Solde Helloasso versé sur compte bancaire 29/01/2025			1120 €

Ce montant de 1120 € appartient aux 3 associations :

- CIL
- Association du Parc Chaussagne
- Association J'Aime Montchat

Vote du quitus de la gestion du
bureau pour l'année 2025

Perspectives 2026

- **Conférence sur l'urbanisation de Montchat** en mars 2026

Intervention de Nicolas Bruno JACQUET (président de l'association Promenades Architecturales Lyonnaises)

- **Courses pédestres de Chambovet** le 26 avril 2026



Gouvernance de l'association

Composition du Bureau en 2025

- ▶ Hélène BARONNIER - présidente
- ▶ Jean-Dominique PESCHE - trésorier
- ▶ Philippe SUTET - secrétaire
- ▶ Virginie MASSOT - secrétaire adjointe
- ▶ Eva FOERSTER-DONAIN
- ▶ Philippe BACCONNIER
- ▶ Flore HERVE
- ▶ Nicole OURY-LAPEYRE
- ▶ Françoise CADARIO

Élu(e)s pour 2024-2025

Élues pour 2025-2026

Candidats pour intégrer le Bureau

- ▶ Jean-Dominique PESCHE
 - ▶ Philippe SUTET
 - ▶ Virginie MASSOT
 - ▶ Philippe BACCONNIER
 - ▶ Flore HERVE
 - ▶ Matthieu BERAUD
-
- ▶ Françoise CADARIO
 - ▶ Nicole OURY-LAPEYRE

PASSAGE AU VOTE

Merci de votre soutien !